

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 679 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 679

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Est promulgué à la Cote française des Somalis et dépendances le décret n° 47-839 du 17 avril 1947 portant extension aux territoires relevant du Ministère de la France d'outre-mer de la loi du 8 octobre 1946 relative à la bonification du taux de l'intérêt servi par les Caisses d'épargne. (J. O. R. F. du 14 mai 1947, page 4478.) Art. 2. — Le present arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

Le Gouverneur.P.-H. SIRIEX.